

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces..... 20 c. la ligne.
Reclames..... 25 c. —

Les insertions volontaires doivent être agréées par le Gérant.
Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire-Gérant, A. ALLIEN.

L'ABEILLE

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉTAMPES.

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces, etc.

Paraissant tous les Samedis.

PRIX

DE L'ABONNEMENT.

Un an..... 12 fr.
Six mois..... 7 fr.
Un numéro du journal..... 30 c.
Et par la poste deux francs en sus par semestre.

Nota. — L'Abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant.

Étampes, imprimerie de A. ALLIEN.

On s'abonne aussi à Paris, à l'Office-Correspondance, chez LAFONT et Co, rue Notre-Dame-des Victoires, 46; — et au bureau de la Correspondance-Générale dirigée par M. HAYAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3.

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAU, 3,
Chez AUG. ALLIEN, imprimeur.

L'Abonnement continue indéfiniment jusqu'à réception d'un nouveau contrat.

Les lettres et paquets non affranchis sont refusés.

AVIS.

A partir du 1^{er} août prochain, l'hôtel et les bureaux de la Sous-Préfecture seront transférés rue Evezard, n° 14. Le public entrera dans les bureaux par la rue du Cloître-Notre-Dame.

M. le Sous-Préfet recevra les MARDI, JEUDI et SAMEDI de onze heures à quatre heures.

Les bureaux seront ouverts au public, comme par le passé, de dix heures à quatre heures, les dimanches et jours de fête exceptés.

Revue locale.

ÉTAMPES. — Les recettes de la Caisse d'épargne se sont élevées, dimanche dernier, à la somme de 7,402 fr., versés par 38 déposants, dont 4 nouveaux.

Il a été remboursé 4,884 fr.

POLICE CORRECTIONNELLE.

Audience du mercredi 13 juillet 1853.

Le Tribunal de police correctionnelle, dans son audience du mercredi 13 juillet, a prononcé les condamnations suivantes :

— LEVACHER, BOUCHER, veuve FAGRET, DULIT, BRISSET, JUCHER et LABARRE, débitants et fabricants de chandelles; chacun à 50 fr. d'amende et aux dépens, pour tentative de tromperie sur la quantité de la marchandise livrée.

Audience du mercredi 20 juillet 1853.

— LEGENDRE, Alexandre, marchand de vins à Etampes; — veuve IMBAULT, marchande de vin à Ormy-la-Rivière; — DALEINE, Isidore, marchand de vin à Ormy-la-Rivière; chacun 25 fr. d'amende et aux dépens pour tromperie sur la quantité de la marchandise livrée.

— SOURCEAU, Marin-Etienne-Germain, 47 ans, domestique à Blandy; 2 mois de prison et aux dépens, pour vol.

— Femme RETOURNEZ, née Marie-Anne-Rose Paumier, 61 ans, journalière à Etampes; 40 jours de prison et aux dépens, pour mendicité.

— PARIS, Charles, 25 ans, journalier à Etampes; 24 heures de prison et aux dépens, pour coups et blessures volontaires.

ESSONNES. — Le 10 du courant, la femme du sieur Coutan, marchand de vins de la papeterie, s'est suicidée à l'aide d'un réchaud de charbon qu'elle avait allumé dans une chambre, où elle était occupée à repasser son linge. On ne sait à quoi attribuer cet acte de désespoir.

DOURDAN. — Le 8 de ce mois, le sieur Bouvet, marchand de vin dans cette commune, était allé, dès le matin, dans son jardin pour l'arroser. Vers onze heures, sa femme ne le voyant pas venir déjeuner, comme il en avait l'habitude, alla voir ce qu'il faisait; l'ayant appelé et ne recevant pas de réponse, elle s'avança jusqu'à un trou assez profond d'où l'on tire de l'eau pour l'arrosage; là elle aperçut la casquette de son mari qui flottait sur l'eau et ayant regardé de plus près elle le vit au fond ayant deux arrosoirs à ses côtés. Cette femme appela ses enfants qui vinrent à sa voix et s'empressèrent de retirer leur père, mais ce n'était plus qu'un cadavre.

CHRONIQUE ÉTAMPOISE.

Revue de trois semaines.
Aux lecteurs.

Je suis un maringouin de la pire espèce, un *Guiblet*, puisque c'est ainsi qu'on me nomme en patois local. Etampes est ma patrie; par un beau soleil de mai la Juine m'a vu éclore sur l'herbe de ses bords, et depuis ma naissance, fidèle aux lieux qui furent mon berceau, j'avais fixé mon séjour en cet endroit que tous les baigneurs connaissent et qu'on appelle le *Grand-Tournant*.

Le *Grand-Tournant* fut jusqu'ici le théâtre de mes exploits, et les habitudes de ce quartier faubourg de la Juine, les fêtards qui vont tour à tour se vautrer dans la bourbe de la rivière ou sur la verdoyante prairie, sans craindre d'exhiber au grand jour leur torse décharné et leurs jambes cagneuses, doivent se souvenir encore du gros *guiblet* qui bourdonnait si mal à leurs oreilles et les piquait si bien.

Soyez désormais tranquilles, baigneurs intrépides du *Grand-Tournant*, le gros *Guiblet* n'essayera plus de mordre sur vos maigres échinés.

L'autre jour le maringouin de la Juine maraudait rue du Pont-Quesneau, lorsqu'il avisa à l'angle inférieur d'un châssis vitré, ces mots : *Boite du journal l'Abaille*; cette facilité offerte à tout être intelligent, hommè ou maringouin, de se faire publier, a fait naître en lui une passion irrésistible : le *guiblet* veut devenir journaliste; mais peut-être, en changeant

de profession, n'a-t-il pas assez changé de caractère; peut-être n'a-t-il pas assez émusé sur son dard venimeux. Si, par malheur, il en était ainsi, le *Guiblet* se recommanderait à l'indulgence des lecteurs.

Ici commence ma chronique.

Aujourd'hui je me propose de raconter les faits et gestes locaux des trois semaines dernières; mais l'abondance du butin me mettra dans l'obligation d'être concis et d'en négliger quelques-uns.

Ainsi, je ne parlerai pas de la curieuse figure de certains commerçants venant à la barre du tribunal défendre leur probité commerciale, mise en question à propos de bouts de chandelles. — C'est une affaire *coulée*.

Je n'essaierai pas de décrire le nez renfrogné et la mine maussade du fermier beauceron déterminant, sur le marché Saint-Gilles la hausse des céréales.

Je ne m'occuperai pas des propos parlementaires, des agiotages et des émeutes que suscite, sur le marché Notre-Dame, entre vendeurs, revendeuses et partageuses. Le commerce des pois verts et des coriées, ces précieux comestibles, dont l'astre s'en va déjà pâlisant pour être éclipsé bientôt par le haricot vert et la groseille à grappes.

Je tairai aussi des enfants perdus, des femmes battues, des maris ivre-morts, pour m'occuper des fêtes Saint-Pierre et Saint-Martin.

Je voulais d'abord écrire en titre : Grandeur de la fête de Saint-Pierre et décadence de celle de Saint-Martin; mais comme la grandeur de l'une égale à la décadence de l'autre, j'ai préféré réserver pour un autre jour ce titre pompeux.

Cette année le faubourg Saint-Pierre a employé avec intelligence ses légères ressources; ce quartier déshérité à l'heureuse idée de transporter ses violons et ses jeux sur l'unique et étroite verdure qu'il possède, et d'abandonner enfin cet antique local du Bourgneuf, d'où les chausseurs plus ou moins vernies ne sortaient pas toujours vierges. La nouvelle fête en plein air n'était pas dépourvue de tous agréments; on suivait avec plaisir sur le gazon les jeunes et jolies laitières du quartier, dont le sourire se dissimulait dans la pénombre pour railler en tapinois... Gracieuses jeunes filles! pourquoi le lait que vous vendez n'est-il pas aussi pur que votre cœur?

Quittons le faubourg Saint-Pierre, et prenons notre vol jusque dans l'houche de Saint-Martin. — Dieux! le bel empla-

Feuilleton de l'Abaille

DU 23 JUILLET 1853.

L'ORGUE DE BARBARIE.

Cette supposition ne manquait pas de vraisemblance; en effet, le triste événement avait eu lieu un jeudi, et c'est précisément ce jour là que le musicien avait cessé de venir.

Naturellement, on parla devant les deux servantes de ce soupçon. La cuisinière s'empressa de le corroborer en disant avoir maintes fois remarqué que le joueur d'orgue regardait l'enfant d'une façon singulière et qui dénotait quelque méchante arrière-pensée. Elle avait toujours trouvé, disait-elle, que ce vagabond avait un air de férocité hypocrite et se félicitait de s'être toujours défiée de lui. Mais Victorine, la femme de chambre, chantait une antienne toute différente : elle était certaine que l'artiste n'était pour rien dans la disparition de l'enfant, que c'était un honnête garçon plein de reconnaissance pour les bontés que madame lui avait témoignées et parfaitement incapable de lui causer un si grand chagrin. Et, d'ailleurs, quel besoin avait-il d'un enfant? Elle terminait en déclarant qu'elle donnerait sa tête à couper que l'artiste, dans cette malheureuse affaire, était blanc comme neige.

* Voir les numéros des 9 et 16 juillet.

Le témoignage de Victorine n'ébranla pas un seul instant la croyance de la mère qui donna pleinement raison aux préventions de la cuisinière. M. de Perthuis n'ayant jamais vu le musicien, ne pouvait adopter sur le compte de cet inconnu qu'une opinion toute faite, et dut se ranger à celle de la majorité. Dans tous les cas, la sagesse commandait de chercher par tous les moyens possibles, à savoir ce qu'était devenu l'artiste nomade; mais comment s'y prendre.

— Oh! dit la cuisinière, si Victorine voulait, je suis sûre qu'elle mettrait bien vite Monsieur sur la piste de l'orgue de Barbarie.

Victorine, interrogée par son maître, se sentant troublée, donna le change sur son émotion en jouant l'indignation, et sans faire de réponse catégorique, dit que si l'on cherchait un prétexte pour la renvoyer d'une maison où elle avait servi honnêtement et fidèlement, elle était prête à laisser le champ libre à la cuisinière qui ne l'avait jamais aimée.

M. de Perthuis n'ayant rien à tirer de cette source, s'adressa à la portière à laquelle il donna le signalement du musicien, tel que sa femme le lui avait dépeint, en ajoutant que l'accent de cet individu pouvait faire présumer qu'il était d'origine italienne.

Il arrive chaque année en France un si grand nombre d'étrangers exerçant la profession de joueur d'orgue, que le fonctionnaire auquel M. de Perthuis s'adressa, ne pût garantir que l'on viendrait à bout de découvrir celui qu'il soupçonnait du rapt, car il était vraisemblable qu'il avait passé la frontière, surtout s'il était coupable. Il promit toutefois de donner aux agents les instructions nécessaires pour que les recherches fussent faites avec toute l'activité possible.

Une année s'écoula sans qu'on eût obtenu aucune révélation

sur le mystérieux événement. Au mois de juin 1838, M^{me} de Perthuis, sujette à des hallucinations effrayantes, partit pour les eaux de Vichy, accompagnée de son mari et de sa cuisinière. Victorine resta pour surveiller la maison en l'absence de son maître.

La nécessité où se trouva la malade d'être en contact avec la société nombreuse des eaux, les excursions qu'on lui fit faire, et, plus que tout, peut-être, l'éloignement où elle était des lieux qui lui rappelaient son infortune, furent pour M^{me} de Perthuis autant de distractions très-salutaires qui changèrent sa noire tristesse en une mélancolie douce, et améliorèrent sensiblement l'état de son esprit; son tremblement nerveux disparut presque entièrement, et l'on pouvait espérer qu'elle ne tarderait pas à revenir à peu près à son état normal.

Autant Vichy se calma et silencieux pendant les jours d'hiver, autant il devient animé et bruyant pendant la saison des bains. Spectacles, concerts, jeux forains y abondent, et les orgues de Barbarie, notamment, s'y font remarquer par la tyrannie qu'elles exercent à distance sur des oreilles dont la plupart sont réfractaires à cette musique artificielle.

Après une promenade qu'elle venait de faire en calèche avec son mari, M^{me} de Perthuis descendait de voiture à la porte de l'hôtel où elle était logée, lorsqu'elle crut reconnaître, exécutés par un de ces instruments, les mêmes airs que jouait l'orgue de Barbarie si souvent entendu dans la maison du Prés-Saint-Gervais. De l'endroit où elle se trouvait, on ne voyait pas l'homme à la musique, mais elle comprit qu'il devait être posté dans une rue voisine, et sans rien dire à personne, guidée par je ne sais quelle curiosité vague et instinctive, elle courut prestement à l'endroit indiqué par les sons de l'orgue.

Une foule considérable de gens du peuple entourait le mu-



cement! le joli et frais tapis de gazon! le délicieux ombrage! d'où vient le parfum qui s'y répand? Perchons sur cette branche verte... Oh! qu'on est bien sur un tilleul en fleur!... Mais quelle est donc cette masse grisâtre, postée au milieu de ce frais oasis?... Ouf! c'est une tente de toile, c'est un bal, un bal public, où le public n'entre pas... sans argent!

Quelle malencontreuse idée vous avez eu là, vous, habitants de Saint-Martin; c'est à n'y pas croire: vous possédez un trésor de grâce et de fraîcheur, du gazon et de l'ombrage, et vous y plantez des poteaux et des toiles!... Barbarie!... Pourquoi mettre le plaisir et la gaîté en cage? Est-ce pour emprisonner les fraîches toilettes des danseuses? Est-ce pour faire ressortir sous l'éclat des lumières le teint bruni des jardinières et des Toïnon du faubourg? Est-ce, enfin, pour suffoquer les danseurs par une chaleur étouffante, que la tente a été construite dans l'housse? — Si tel a été le but, je confesse qu'on a pleinement réussi.

Il est vrai qu'on avait laissé, sur la pelouse, un espace assez vaste encore pour la danse, mais papillons et jeunes filles, tout ce qui est jeune et volage, ne va-t-il pas toujours se brûler à la lumière?

Si la fête de Saint-Pierre fut agréable, celle de Saint-Martin ne peut être considérée que comme une simple foire aux pains d'épices, dont il s'est fait un grand débit.

Le second dimanche d'une fête a toujours la fadeur d'un met réchauffé; celui de la fête de Saint-Martin fut ce qu'il devait être. — Malgré cela ses directeurs ne se découragèrent pas; car il y aura demain dans l'housse mat de coëgne, course aux sacs, pendant le jour, et le soir danses et feux d'artifice.

Mais demain aussi, M. Gustave Hoyal donnera, dans les jardins de la Rotonde, une de ces charmantes fêtes vénitennes dont chacun conserve le souvenir et que tout le monde ira voir.

GUILLET.

Variétés.

SOULIERS VERNIS ET TALONS ROUGES.

Quantum mutatus es ille...
VIRGILE
Que les temps sont changés...
RACINE.

On s'est beaucoup occupé du moyen âge en ces derniers temps.

Toutes les imaginations jeunes et ardentes, s'étolant au milieu du prosaïsme de notre époque, se sont tournées vers ces beaux jours du vieux Paris, à la silhouette bizarre, aux rues sombres et mystérieuses, aux tourelles grisâtres, aux pignons fantastiques. Le moyen-âge!... On en a déterré toutes les chroniques; et cette curiosité, non encore satisfaite au moment où nous écrivons ces lignes, a interrogé et interrogé encore chaque jour la poussière des siècles suivants, qui, tout en se rapprochant de nous, gardent encore à nos yeux, le cachet d'originale grandeur, et le demi-jour poétique dont nous aimons à entourer cette période de notre histoire.

Cet engouement auquel peu de personnes ont échappé s'éleva à la naissance de l'école romantique.

Depuis lors, tout fut moyen-âge!... On mit du moyen-âge partout. *Alexandre Dumas* et *Victor Hugo*, les deux grands champions des romantiques, le popularisèrent au théâtre, et lui dirent leurs plus beaux triomphes.

Aussi fut-on littéralement accablé de souvenirs rétrospectifs; la *Tour de Nestlé* en fit une fureur!...

On voulut ressusciter les modes moyen-âge; on porta les cheveux à la *Buridan*, on ne jura plus que par la *bonne*

lame de Tolède, on s'enfouit dans des manteaux couleur *muraille*; les cheveux, la barbe, tout, jusqu'à la chaussure, faillit devenir moyen-âge.

Pour nous, nous l'avouons en toute humilité, nous avons partagé ce travers, sans toutefois le pousser aussi loin.

Le moyen-âge, il faut du reste en convenir, est l'époque, qui, avec ces superstitions et son ignorance, prête le plus au mystérieux, — nous dirions presque au poétique, si ces deux mots poésie et ignorance se pouvaient accoler sans se détruire l'un l'autre. — Ses costumes splendides ou simplement originaux, font merveille au théâtre; ses mœurs pittoresques, son langage coloré firent jadis la fortune du roman-feuilleton; le moyen-âge tout entier n'est qu'un long drame semé de poisons, de coups d'épée et d'arquebuses!...

Il en faut bien moins pour séduire de jeunes têtes, pour faire rêver des artistes!...

Nous avons donc, nous le répétons, partagé, et... ma foi! — déposons toute honte, si toutefois honte il y a, — nous partageons encore cet amour du moyen-âge et des siècles suivants... des siècles suivants surtout!...

Arrêtons nous ici... nous faisons fausse route.

Bien que nous ayons parlé assez longuement déjà du moyen-âge, que le lecteur nous le pardonne! ce n'est pas du moyen-âge que nous voulons l'entretenir... Nous ne voulions faire qu'une petite introduction, et la plume a glissé vagabonde sur le papier... Il faut bien se contenter de ce que la folle a écrit.

Arrivons à notre sujet... Nous ne voulons, disons-nous, nous occuper, en aucune façon, du moyen-âge, ce sont seulement les siècles qui l'ont suivi que nous voulons examiner...

Ce qui nous a surtout frappé, ce que nous admirons davantage dans cette période de l'histoire de notre pays, c'est l'esprit charmant, le bon ton et l'urbanité de ces grands seigneurs, souvent peu scrupuleux, parfois même criminels, mais toujours élégants et polis... Ce que nous regrettons de ces siècles passés, ce n'est, certes, ni la féodalité, ni l'ignorance, ni la superstition, ce n'est pas même le costume, — bien que nous soyons hideusement accoutrés pour la plupart; — ce que nous regrettons, c'est tout ce brillant prestige né de l'élégance des mœurs, de la politesse aimable de ces siècles de spirituelle galanterie.

Ces regrets deviennent chaque jour plus motivés par l'éternelle loi des contrastes.

Autrefois, — nous voulons toujours parler des derniers siècles, — on avait les soupers des petites maisons, soupers où le luxe n'était qu'un accessoire, la bonne chère et les vins qu'un prétexte, qu'un cadre pour les jouissances de l'esprit et du cœur: véritables licés où les nobles invités luttaient surtout de bon goût et de bonne grâce.

Maintenant nous avons Vefour et Véry!... Deux cabarets dorés où, pour beaucoup d'argent, on ne nous sert que... du luxe!... Les petits soupers ont disparu!...

Autrefois les Porcherons!
Aujourd'hui l'estaminet!

Autrefois, les parfums et les dentelles; aujourd'hui, le tabac et les affreux faux-cols anglais qui menacent le ciel!...

Autrefois, l'escrime et l'épée de gentilhomme; aujourd'hui, le *bdton*, la *canne*, la *boze* ou la *scavate*!...

Autrefois, la pure et belle langue française, la langue de Racine; aujourd'hui, l'ignoble argot des voleurs qui vient salir la bouche des successeurs de Richelieu et des Lauzun de l'ancien régime!

Les souliers vernis dansent sur les parquets cirés, où glissent le menuet des *talons rouges*!...

Voilà ce que nous regrettons: le contraste est fort triste.

sicien. M^{me} de Perthuis s'approcha, se faufila dans le cercle, et quand elle fut au premier rang, elle reconnut tout de suite l'individu, et vit auprès de lui son petit Gaston.

Mon enfant! mon enfant, s'écria-t-elle en le saisissant avec une fébrile avidité et en le couvrant de caresses frénétiques.

Puis se retournant vers les spectateurs de cette scène:

— Arrêtez le voleur! En prison le misérable qui vole les enfants!

Cela s'était passé en quelques minutes, et quand M. de Perthuis vit revenir sa femme avec un enfant dans ses bras, il craignit qu'elle n'eût un accès de démence. Les exclamations de l'heureuse mère ne le laissèrent pas longtemps dans l'incertitude, et à son tour, il s'empara de l'enfant qui parut le reconnaître tous deux, et qui, au milieu des marques de tendresse dont il était l'objet, ne cessait de demander son *bon ami*.

Gaston avait alors plus de quatre ans; on lui fit mille questions pour savoir comment il avait disparu de la maison, où on l'avait emmené, de quelle manière on l'avait traité; mais ses réponses enfantines ne donnèrent aucun éclaircissement, et tout ce que l'on put saisir, c'est qu'il avait une grande affection pour son *bon ami* le joueur d'orgue.

Antonio Perfetti, signalé à la vindicte publique par la mère de Gaston, fut aussitôt appréhendé au corps par cinq ou six hommes du peuple qui le conduisirent devant le maire. Celui-ci ne se rendit pas bien compte de cette singulière arrestation. On accusait de vol d'enfant un individu dont le passe-port était parfaitement en règle, qui n'ait avec force cette accusation, et dont la physionomie n'annonçait pas un malfaiteur. Ne trouvant pas dans le récit déceus des témoins oculaires, des présomptions suffisantes pour justifier l'incarcération du joueur

d'orgue, il allait se décider à lui rendre sa liberté, lorsque l'arrivée de M. de Perthuis vint donner des bases à cette procédure sommaire.

Il fit connaître au magistrat les circonstances dans lesquelles avait eu lieu, huit mois auparavant, la disparition de son fils, et les soupçons conçus contre le joueur d'orgue dont la police avait cherché vainement à retrouver la trace. Il ajouta que c'était par le plus grand des hasards que M^{me} de Perthuis avait rencontré l'enfant sur la place publique en compagnie du ravisseur.

Cette déposition, toute accablante qu'elle fût, ne parut pas produire grande impression sur le musicien. Il répondit qu'il était étranger à l'enlèvement, bien qu'il en eût eu connaissance quelques temps après, et qu'à son retour en France, après un voyage dans le Piémont, il avait rencontré dans un des faubourgs de Grenoble le petit monsieur qui l'avait reconnu, et lui avait demandé de le ramener chez son papa et sa maman, et qu'il était en route pour se rendre à Paris où il eût été heureux de calmer les inquiétudes d'une famille qui ne lui avait fait que du bien.

Cette version parut assez vraisemblable au magistrat, mais d'un seul mot le père renversa cet habile échafaudage.

— Voilà, dit-il, qui est fort bien imaginé; mais vous oubliez de nous expliquer comment mon enfant se trouvait à 450 lieues de Paris, dans un pays où je n'ai jamais eu de relations.

— A ce sujet, répondit le musicien, j'avoue que je n'en sais pas plus long que vous. L'enfant m'a parlé d'un oncle Thomas... Voilà tout ce que j'en puis dire, et j'étais trop pressé de vous le rendre pour prendre des informations qui m'auraient peut-être causé des embarras. Je vous supplie donc, monsieur, au nom de votre cher petit, que je vous ai retrouvé, et pour

Nous avons, de plus que nos aïeux, d'immenses avantages: le Paris de 1653 est une ville de marbre et d'or, comparé au Paris de 1600. L'industrie, les arts et les sciences ont fait un pas de géant; nos richesses, notre bien-être s'accroissent de jour en jour; pourquoi donc la décadence s'attaque-t-elle seulement à nos mœurs?...

C'est peut-être qu'on trouve le dévergondage plus facile que l'élégance, le débraillé préférable à la distinction!...

Le beau français trop fatigant, et l'argot plus commode...

Le dandysme ridicule du boulevard de Gand du meilleur goût que les manières polies de la Cour de Versailles.

Mais pourquoi faire ici le moraliste?... Nous ne corrigerons personne: notre voix est trop faible pour être entendue, et le dandy qui nous lira, le lorgnon enchâssé dans l'œil, — afin d'y voir un peu moins clair, — dira, en secouant négligemment la cendre de son cigare:

Cela n'a pas de chic,

Et la question sera jugée!...

Heureusement qu'une voix plus puissante que la nôtre s'est fait entendre, et sera mieux écoutée: déjà, au milieu d'une cour jeune et brillante, l'empereur a réveillé les traditions de bon goût et de gracieuse urbanité en vigueur chez nos ancêtres, — traditions que nous n'avions qu'oubliées, d'ailleurs! — Ce qu'il a commencé par la réforme du costume, réforme dont nous avions besoin, il faut l'avouer, l'Empereur le continue par l'exemple; et bientôt, suivant la loi constante d'imitation de la cour par la ville, nous verrons renaître, délivrés de leurs abus et de leurs ridicules, — hélas! chaque époque à ses siens! — les siècles qui ont fait de la société française la société du monde la plus élégante et la plus spirituelle.

Nous ne changerons probablement pas nos souliers vernis; puissent-ils ne pas faire regretter leurs aînés les *talons rouges*.

(Extrait du journal *l'Abeille impériale*.) JULES JOLY.

DOULEUR!

— Encore une étonne qui file,
Qu'il file, file et disparaît.
— Mon enfant, quelle est pare et belle!
C'est celle d'un objet charmant.
Fille heureuse, amante fidèle,
On l'accorde au plus tendre amour.
Des fleurs coiffant son front naïf.
Et de l'hymen l'aveu! est prêt...
(BIBANON).

Un soir elle tomba... comme la fleur flétrie
Qu'on jette le matin d'un bouquet virginal,
Et qui meurt en laissant, pour adieu à la vie,
Ses parfums les plus doux. Quand le souffle fatal
Eut glacé dans son sein, la vie et à la parole,
Elle vivait encor pour mon cœur déchiré;
Et lorsque vint le prêtre, avec sa blanche étole
Pour m'arracher déjà ce corps trop adoré;
Quand je vis son cercueil, et la blanche figure
De cet ange mortel, je me pris à pleurer.

Les filles du hameau, dont la triste parure,
Pour notre deuil, hélas! semblait se préparer,
Suivaient le char funèbre, à travers les bruyères,
Tout humides encor de la fraîcheur du soir.

Et puis venait après, murmurant les prières,
Le prêtre revêtu de son long manteau noir.
Il me disait: Mon fils, ah! reprenez courage.
Pourquoi ces pleurs? Enfant, ne le savez-vous pas?
Dans un monde meilleur, la mort est un passage;
Et le corps seul périt à l'heure du trépas.

lequel j'ai en les plus grands soins, de ne pas me mettre dans la peine en me traînant devant la justice.

— Il ne m'appartient pas d'aggraver la triste situation où vous êtes en dépeignant à M. le maire les horribles angoisses dans lesquelles nous sommes trouvés depuis le fatal événement. J'ai fait ma déposition, et je laisse ce magistrat juge de la suite qu'il convient de donner à cette affaire. Qu'il provoque des poursuites ou qu'il vous amnistie, je n'ajouterai pas un mot pour influencer sa religion.

Le jour même, Antonio Perfetti fut conduit à La Palisse par les gendarmes, qui le remirent entre les mains du procureur du roi de cette ville, avec le procès-verbal de l'arrestation.

M. et M^{me} de Perthuis revinrent immédiatement au Pré-Saint-Gervais avec leur enfant, si miraculeusement retrouvé.

III.

A quinze jours de là, M. et M^{me} de Perthuis dans la joie que leur avaient causé le retour de Gaston, avait complètement oublié leurs soucis cuisants, et n'eussent plus même songé au joueur d'orgue, si l'enfant ne leur eût parlé chaque jour de son *bon ami*. M^{me} de Perthuis reprenait sa santé sous la bienfaisante influence de l'amour maternel et s'ingéniait à inventer des *gâteries* pour dédommager son cher enfant des privations qu'il devait avoir endurées pendant sa longue absence.

Toutes les fois qu'il était question du *bon ami*, M. de Perthuis se rappelait son entrevue avec le musicien et l'accent de sincérité qu'il avait mis dans sa défense, ne pouvait s'empêcher de regretter de ne l'avoir pas interrogé plus longuement et avec moins de prévention. Peut-être, pensait-il, a-t-il dit la vérité; peut-être y a-t-il dans cette affaire un mystère à éclaircir. Du reste, il ne savait si on n'avait retenu ou relâché ce pauvre diable, dont on n'avait eueune nouvelle.

Et moi, triste et rêveur, je suivais en silence
Le cercueil qui passait par les sentiers fleuris.
Hélas ! il emportait ma dernière espérance ;
Je vivrai sans espoir ; tous mes jours sont flétris !
E. B.

Ancedote.

Dans un quartier des plus beaux de Paris,
Place Vendôme, était un heureux couple ;
Cette union avait porté ses fruits :
Depuis longtemps madame était moins souple,
Et comprenant que très-incessamment
Il lui faudrait une garde-malade,
En retint une, et fit, en cela, prudemment.

Deux jours après, rentrant de promenade,
Elle éprouva les premières douleurs ;
Tout aussitôt, criant, versant des pleurs ;
Elle dépêcha et valets et servante
Chercher garde et docteur. Chacun se diligente
Pour accomplir sa mission.

Le médecin de la maison
Vient, et voit sa besogne à moitié déjà faite.
A l'achever sans tarder il s'apprête,
Et madame en était au plus fort de ses crises
Lorsque chacun se trouva bien surpris
De voir entrer, le casque en tête,
Avec mousquet et baïonnette,
Quatre soldats et deux sergents :
— Nous venons, disent-ils, mettre la paix océans ;
On s'y plaint fort, et, Dieu nous garde !
Lorsque l'on vient chercher la garde,
Nous remplissons notre devoir.
Qui faut-il ici qu'un empogne,
Nous ferons vite la besogne. —
Le médecin alors, croyant s'apercevoir
Que madame en était à sa dernière crise,
Sans s'occuper de la méprise,
Fait son travail et montre aux soldats étonnés
Le plus joli des nouveaux-nés :
— Voilà, dit-il, celui qui cause le tapage ;
Mais vous manquerez de raison
Si vous vouliez le remettre en prison.
Car il en sort ; aussi, je vous engage
A retourner chez vous avec ce peu d'argent,
Pour boire à la santé de la mère et l'enfant.

Excentricités.

Les temps où nous vivons sont féconds en excentricités de tous genres. Ce n'est pas étonnant, on est las de tout ; il faut du nouveau, du nouveau à tout prix.

Les chapeliers, forcés par la loi de la nouveauté, d'avoir recours au vrai castor et d'abandonner la peau de chat, sont au désespoir.

Les bouchers ne vendent pas de la meilleure viande, tant s'en faut, mais pour la faire avaler, ils nous dorment les crochets où elle est appendue.

Les modistes en vont revenir aux modes cauchoises.

Un matin, la maison du Pré-Saint-Gervais fut troublée par un incident tout à fait inattendu. Quatre agents de police s'y présentèrent et firent lire à M. de Perthuis un mandat d'amener décerné par le procureur du roi de la ville de Paris, contre la nommée Victorine Lamblin, femme de chambre de M^{me} de Perthuis, inculpée de complicité dans le rapt du petit Gaston.

Ce fut un véritable coup de foudre ; ni M. ni M^{me} de Perthuis ne voulaient croire à cette complicité de la part d'une personne qu'ils avaient chez eux depuis plusieurs années, et dont la probité n'avait donné lieu à aucun soupçon. Ils essayèrent de faire ajourner l'effet du mandat jusqu'à ce que M. de Perthuis en eût conféré avec le procureur du roi ; mais les agents avaient des ordres formels et déclarèrent qu'ils devaient les exécuter. Force fut donc à monsieur de Perthuis d'annoncer à Victorine le cas où elle se trouvait, et, bien qu'il employât, pour faire cette communication, les formes les plus douces et qu'il lui donnât les marques du plus vif intérêt, il ne put prévenir une explosion de honte et de colère chez la pauvre fille, qui s'agita d'abord comme un démoniaque, et tomba bientôt après dans une prostration complète.

On profita de ce moment d'abattement pour la conduire jusqu'au fiacre qui l'attendait et qui la déposa à la Conciergerie.

De son côté, M. de Perthuis se rendit au Palais-de-Justice, où sa qualité de haut fonctionnaire public lui ouvrit aussitôt la porte du cabinet du procureur du roi.

Aux premiers mots qu'il voulut dire en faveur de la femme de chambre, le procureur fit entendre un petit rire narquois, et qui trahissait des prétentions à une sagacité supérieure.

— Il est vraiment heureux, dit-il, que l'instruction des affaires criminelles ne soit pas confiée aux gens du monde ; ils

Les bottiers ne savent plus sur quel pied danser.

On parle d'un chef de cuisine qui s'est brûlé la cervelle, n'ayant pu offrir à un anglais bourru, mais riche, une sauce nouvelle.

Ce sont surtout les tailleurs que les goûts du public embarrassent. On en voit qui, sous prétexte de donner de l'éclat à leur maison, illuminent leur façade trois fois la semaine. Ces soirs là, ils vendent considérablement, parce qu'on n'y voit que du feu. Déjà, aux manches pagodes, on reconnaît le fils d'un épicière. Les dessins ordinaires pour pantalons collans ne sont bons qu'à jeter au feu. Il faut du nouveau, du nouveau, vous dis-je, et à force de vouloir du nouveau, on tombe dans l'excentrique, j'oserais dire dans le ridicule. C'est ainsi qu'un artiste de notre ville vient de commander un pantalon pâle-gris avec des branchages verts qui serpentent le long des jambes en prenant racine dans les sous-pieds. Au milieu de cette forêt voltigent d'admirables oiseaux, des rossignols, des pinsons, voire même des merles.

On dit aussi que le *night coat* (c'est un nouveau vêtement qui a fait hier son apparition) n'est pas à l'abri de ces sortes d'excentricités. Un jeune homme de bonne famille a fait broder sur son dos le dessin du château de son père.

Où courons-nous, grand Dieu ! vraiment si une vieille sorcière n'avait prédit, pour mon malheur, que le perroquet de mon voisin, qui apprend la serinette, vivrait encore cinquante-deux ans, tant de merveilles me feraient croire à la fin du monde.

EDOUARD MARTIN.

(Abrévié cauchois.)

Nouvelles et Faits divers.

— La commission municipale de Paris a voté une somme de 300,000 fr. pour la fête du 15 août.

On dit que le théâtre de la fête s'étendra, sur la Seine, du Pont-Royal au pont de Grenelle, et comprendra, sur terra, le Champ-de-Mars.

— Par une dépêche en date du 4 de ce mois, M. le ministre de la guerre informe MM. les intendans militaires de l'achat effectuée, d'après ses ordres, à Londres et à Marseille, de 30 millions de kilogrammes de bœuf étranger pour la consommation des troupes.

Cette quantité, jointe aux approvisionnements qui existent déjà dans les magasins militaires, permettra à l'administration de surseoir à tout achat local pour 1854.

Il y a là une cause de sécurité qui ne peut manquer d'intéresser vivement les populations.

— Un grand bruit se fit entendre hier vers quatre heures du soir, au quatrième étage d'une maison du faubourg Saint-Denis ; tous les locataires en émoi étaient rassemblés dans la cour : une fenêtre s'ouvrit, à laquelle parut le sieur X., l'un des habitans de cette maison. « Bonjour, mes voisins, s'écria-t-il, je pars pour les enfers, et je n'ai plus besoin de rien ; tenez ! » Et il leur lança des meubles, de la vaisselle, etc. On allait monter vers lui lorsqu'on le vit descendre précipitamment les escaliers. En arrivant dans la cour il s'arrêta un instant, puis, s'élançant avant qu'on eût eu le temps de le prévenir, il se jeta dans le puits en s'écriant : « Voilà l'entrée des enfers ! »

On courut chercher les sapeurs - pompiers du poste voisin, qui déployèrent, comme ils le font toujours, une activité si surprenante qu'en quelques secondes un pompier avait pu descendre au fond du puits, et en ramener sain et sauf le nommé X... Ainsi qu'on l'a constaté, cet individu, qui est atteint d'aliénation mentale, a été placé dans un hospice d'aliénés.

ne se tiendraient pas en garde contre les comédies jouées par les coupables, croiraient à l'innocence sur parole et feraient accorder des prix de vertu aux plus dangereux malfaiteurs. Ainsi, pour nous en tenir au fait qui me procure l'honneur de votre visite, vous êtes convaincu de l'honnêteté de votre servante, n'est-ce pas ? Eh bien, lisez cette lettre :

Monsieur de Perthuis lut ce qui suit :

« Mon cher Antonio,

« J'ai vu par votre lettre que vous êtes toujours dans les mêmes intentions à mon égard, de mon côté, je ne me dédis pas de la parole que je vous ai donnée. Revenez à Paris, quand vous aurez terminé vos affaires et que vous aurez vos papiers, et je ne craindrai plus alors que l'on sache ici notre fréquentation ; mais, jusque-là, je tiens à ce que l'on ne soupçonne rien de notre connaissance.

« La santé de madame est toujours mauvaise, par rapport qu'elle n'a pas de nouvelles du petit. Elle va partir pour les eaux avec monsieur et Fanchette.

« Il faut vous dire qu'on a eu des soupçons que c'était vous qui aviez fait le coup ; mais j'ai bien remouché Fanchette, qui était contre vous. Depuis ce temps, ils n'en parlent plus, ce qui me fait croire que vous n'avez plus rien à craindre d'eux, et qu'ils ne s'opposent pas à notre mariage.

« Je vous salue de cœur,

« Victorine LAMBLIN. »

— Je ne vois rien, dans cette lettre, dit M. de Perthuis, qui annonce précisément la complicité de Victorine, ni même la culpabilité du joueur d'orgue.

— Vous ne voyez pas, mais je vois, moi. Antonio Perfetti

Manière de faire éclore les Poissons.

La pisciculture n'est pas nouvelle. On lit dans un recueil qui date de 1825 :

« Les Chinois ont un moyen de faire éclore le frai de poisson et de le mettre à l'abri des accidents qui en détruisent ordinairement une si grande quantité. Les pêcheurs recueillent avec soin sur les bords et à la surface de l'eau ces masses gélatineuses qui contiennent le frai de poisson. Après qu'ils s'en sont procuré une quantité convenable, ils en remplissent des coquilles d'œufs de poule qu'ils ont vidées d'avance, ils en ferment l'ouverture et les mettent sous un oiseau qui couve. Lorsqu'un certain nombre de jours s'est écoulé, ils laissent la coquille des œufs dans de l'eau chauffée au soleil, le fretin est alors éclos, et on le garde dans de l'eau fraîche jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour être mis dans un étang avec les gros poissons. La vente du frai, en raison de cet usage, forme une branche importante du commerce de la Chine. »

(Extrait du journal la Santé Universelle).

Manière prompte d'éteindre le feu qui prend dans une cheminée.

Lorsqu'on s'aperçoit que le feu a pris dans un tuyau de cheminée, on doit aussitôt éteindre sur l'âtre le bois allumé ainsi que la braise, et y jeter le plus également possible trois ou quatre poignées de soufre que l'on aura réduit en poudre fine ; on bouche immédiatement après le devant de la cheminée, en y plaçant une table ou une porte, un devant de cheminée ou un drap bien mouillé qu'on a soin de tenir fortement à la partie supérieure et sur les côtés.

Le soufre, étant un très-bon combustible, s'enflamme à l'instant, et absorbe si fortement l'oxygène, que la flamme cesse aussitôt de brûler ; le feu, quelque ardent qu'il soit, s'éteint à l'instant. Comme on peut éviter de grands désastres par un moyen si facile, il serait prudent d'avoir, dans chaque ménage, deux livres de soufre en poudre, pour s'en servir en cas de besoin.

M. Darcel a été chargé, il y a quelques années, de vérifier la bonté de ce procédé, qui se trouve indiqué dans de vieilles collections de recettes. Il en a fait l'essai dans une cheminée de l'Hôtel des monnaies de Paris, qui n'avait pas été ramonée depuis longtemps. Après avoir fait entrer trois ou quatre fagots dans cette cheminée, on y mit le feu, et lorsque celui-ci se fut communiqué dans toute la longueur du tuyau et que la flamme s'élevait au dehors à plusieurs pieds, on jeta du soufre dans le foyer, on boucha exactement l'ouverture avec une vieille porte, et le feu s'éteignit à l'instant. On recommença trois fois la même expérience avec autant de succès. Il faut avoir soin de ne pas retirer de suite le devant de la cheminée, afin de laisser refroidir et bien éteindre la suie.

(La Santé Universelle.)

Charade.

Mon premier plaît par sa forme arrondie ;
On l'aime aussi par l'harmonie
D'une voix qui s'entend au loïn ;
Mon tout, pour charmer, n'a besoin
Que de se tenir à sa place
Sans jamais faire la grimace
Même à qui le regarde en tierce,

Autrement l'architecte, au lieu de mon entier,
Ne nous eût fait que mon dernier.

Le mot de la dernière charade est : *Cour-tisane.*

a été envoyé à Paris par le procureur du roi de La Palisse, l'affaire devant être jugée au chef-lieu judiciaire du département dans lequel le crime a été perpétré. Il m'a suffi du procès-verbal du premier interrogatoire et de votre déposition devant le maire de Vichy pour acquiescer à la certitude de la culpabilité de cet Italien. Toutefois, il était peu probable qu'Antonio eût enlevé votre enfant sans avoir des intelligences secrètes avec des gens de votre maison. Je lui fis à ce sujet quelques questions, et il me répondit avec un aplomb imperturbable qu'il ne connaissait pas vos domestiques et qu'il n'avait pas eu de rapports avec elles. Or, parmi les papiers saisis dans l'auberge où cet homme avait couché à Vichy, et qui me sont parvenus hier, j'ai trouvé la lettre de Victorine Lamblin. Donc, Antonio n'a pas dit la vérité en répondant négativement à mes questions ; donc Antonio est coupable et Victorine est sa complice.

— Il me semble, en effet, difficile d'accuser un autre que cet individu de l'enlèvement de l'enfant, et pourtant, je me creuse en vain la cervelle pour trouver le motif qui l'a poussé à ce crime. Les mêmes doutes existent à plus forte raison pour la femme de chambre.

— Eh ! bien, reprit le procureur du roi, ce qui fait l'utilité des magistrats, c'est qu'il leur suffit d'un coup-d'œil pour découvrir les mobiles qui font agir les malfaiteurs. Suivez bien mon raisonnement, et vous allez voir comment d'induction en induction nous allons arriver du connu à l'inconnu.

Ici le procureur du roi fit une pause, avala gravement un verre d'eau sucrée, et continua d'un air triomphant :

EMILE CHEVALET.

(La suite au prochain numéro.)

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCES.

Du 15 juillet. — ROBILARD, Eugène. — 16. CIRET, Eugène-Joseph. — 18. VERON, Jules-Pierre. — 19. GIRAULT, Alphonse.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Entre: 1° Louis-Joseph Gout, tourneur en cuivre, 22 ans; et Victorine-Hippolyte-Ernest HURON, 21 ans, lingère à Etampes.

2° Gabriel MASSON, 25 ans, employé des Ponts-et-Chaussées; et Louise LAMARRE, 20 ans, couturière à Etampes.

DÉCÈS.

Du 18 juillet. — GODIN, Adeodat-Dieudonné, ancien charbon, 74 ans. — 21. VAISSIER, Jacques-Augustin-Remy, 55 ans, ex-professeur au collège d'Etampes.

Le Propriétaire-Gérant, AVG. ALLIEN.

Aucune publication ne mérite mieux que **La Santé Universelle** (1) d'être recommandée et patronnée par tous ceux qui s'occupent d'améliorer les conditions morales et physiques des populations qui les environnent. Sous la plume du docteur JULES MASSÉ la science parle un langage simple, sans affectation aucune, sans mélange de grec et de latin et tel qu'il doit être pour que chacun puisse aisément en faire son profit utile partout, ce Journal devient indispensable dans les campagnes où les ressources sont toujours moins nombreuses et les secours bien moins prompts qu'à la ville. Les Curés, les propriétaires, les Religieuses qui se dévouent à soigner les malades, trouveront dans **La Santé Universelle** assez de conseils, d'explications, de détails sur tous les points de la médecine usuelle, de recettes précieuses, de moyens préventifs ou curatifs, pour obvier à la plupart des cas qui peuvent se présenter. Chaque livraison d'ailleurs est accompagnée de gravures, qui aident à l'intelligence du texte. Enfin ce qui donne à ce Journal une autorité particulière c'est que son rédacteur en chef, le Docteur Jules Massé, secrétaire pendant

15 ans de l'illustre professeur Récamier, ne fait pas seulement de la médecine en homme de savoir et d'intelligence, mais la fait encore en chrétien.

(1) 6 fr. par an pour la France, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 39, à Paris, et au bureau du Journal l'Abéille.

Avis aux personnes faibles ou convalescentes pour lesquelles un tonique est utile ou indispensable.

LE TANNATE DE QUININE DE BARRESWILL, approuvé par l'Académie de Médecine, comme succédané du Quinquina et du Sulfate de Quinine, n'est pas seulement un antipériodique contre les fièvres d'accès, comme le sulfate auquel il est supérieur à cause de son peu d'amertume et de son innocuité sur les voies digestives et le système nerveux; c'est encore le tonique le plus précieux peut-être que la thérapeutique ait à sa disposition.

Aussi les pastilles de Tannate de Quinine de Barreswill ont-elles été accueillies avec faveur aussitôt qu'elles ont été proposées aux médecins, car elles leur offraient un tonique, le seul fixe dans sa composition, le plus facile à administrer et surtout le plus sûr dans ses effets.

Les pastilles de Tannate de Quinine suppléent les vins et sirops de Quinquina dans tous les cas où ils sont ordonnés, comme toniques, dans les convalescences, dans les débilités de l'estomac et les digestions pénibles provenant du relâchement ou de l'inertie de l'appareil gastrique.

Les différents produits de Tannate de Quinine de Barreswill (Prises, Pilules, Pastilles), se vendent au dépôt général à Paris, rue Jacob, 49; à Versailles, chez M. REGNOUST, ph.; Beaumont-sur-Oise, MIGNON, ph.; Corbeil, DEUVIER, ph.; Essonnes, LABBE, ph.; Longjumeau, FLEURY, ph.; Rambouillet, LOUARD, ph.; Villeneuve-Saint-Georges, BONFILS, ph.

ŒUVRES COMPLÈTES DE BUFFON.

(Voir aux annonces.)

Buffon est une des plus belles gloires scientifiques et littéraires de la France. C'est à l'éclat de son double génie, de savant et d'écrivain, qu'il a dû d'être imprimé dans tous les formats et d'être traduit dans toutes les langues, pour prendre

place dans toutes les bibliothèques. Quels que soient, en effet, les progrès, quelles que soient les découvertes nouvelles de la science, les œuvres de Buffon, grâce à l'éloquence, à la clarté, à la force pénétrante de son style, resteront toujours l'ouvrage classique et fondamental destiné à féconder l'étude des sciences naturelles, à en inspirer le goût et à les faire aimer au lecteur.

Le but des éditeurs, en donnant cette nouvelle édition de Buffon au public, a été surtout de développer le goût d'une science qui révèle à l'homme ses rapports avec la nature entière, de la propager et de la rendre accessible au plus grand nombre. Les bonnes éditions de Buffon sont très-rare et d'un prix excessivement élevé; aussi ont-ils voulu que celle-ci réunit en même temps toutes les conditions de bon marché, de correction, de valeur scientifique, typographique et artistique. En effet, pour offrir aux lecteurs, tant savants que lettrés, les meilleures garanties possibles en ce qui concerne la mise en ordre, l'annotation et l'élucidation de l'œuvre, ils ont choisi un nom et un talent propres à inspirer toute confiance; c'est à M. Flourens, qui occupe à l'Académie des sciences et à l'Académie française les fauteuils qu'y occupèrent jadis Buffon et Cuvier, qu'ils ont confié le soin de revoir et d'annoter l'ouvrage, et ce beau travail lui imprime un cachet d'actualité qui met l'œuvre du grand naturaliste du XVIII^e siècle en harmonie avec l'état présent de la science.

Les gravures qui sont jointes au texte lui servent pour ainsi dire de commentaire, en matérialisant pour l'œil les formes et les couleurs décrites par l'écrivain, sont d'une exécution irréprochable; c'est dire assez sur leur mérite que de nommer leur auteur, Victor Adam, l'un des meilleurs peintres d'animaux qui existent.

Tenant également à ce que l'exécution matérielle, la fabrication même du livre, répondit à la supériorité scientifique, littéraire et pittoresque de cette édition, un papier beau et solide a été manufacturé; des caractères faciles à lire ont été gravés et fondus exprès, et l'imprimerie Claye, la plus renommée de Paris pour la rigoureuse correction de ses textes, la pureté et l'éclat de ses tirages, a été chargée par les éditeurs de la partie typographique.

On le voit, rien n'a été négligé pour concilier dans cette nouvelle édition de Buffon, avec la modicité du prix, toutes les qualités essentielles d'un beau et bon livre, digne de prendre place dans toutes les bibliothèques scientifiques et littéraires.

ANNONCES.

Etude de M^e BESLAY, Notaire à Etampes.

SUCCESSION BÉNÉFICIAIRE CHANON.

Les créanciers de la succession bénéficiaire de monsieur Jules-Hippolyte Chanon, décédé conducteur de roulage à Etampes, qui n'auraient pas encore produit leurs titres, sont invités à se faire connaître dans le plus bref délai, les affaires de cette succession devant être réglées très-prochainement en l'étude de M^e Beslay.

AVIS.

M. THÉODORE PAU, chirurgien-dentiste de Paris, 51, rue de Caumartin, Chaussée-d'Antin, nous prie d'annoncer que, sur l'avis et sous les auspices de MM. les docteurs de notre ville, il viendra offrir ses services aux habitants, régulièrement une fois par mois; il recevra de 11 heures à 5 heures, pour les soins et les opérations de la bouche, et pour les dents et dentiers artificiels.

M. THÉODORE PAU arrivera en notre ville le 1^{er} août. — Hôtel de France. (3-2)

BENZINE-COLLAS pour détacher les étoffes et nettoyer les gants de peau. Le flacon, 1 fr. 25 c. Se trouve à Etampes, chez M. DEPLIÈREZ, 43, place de l'Hôtel-de-Ville. (8-6)

En vente chez BRIÈRE, Libraire à Etampes,

LE LIVRE D'OR,
NOUVEL ABÉCÉDAIRE,
Ou Lectures graduées en Images.

Un petit volume in-18 cartonné et illustré.
Prix: 80 centimes.

Les Abonnés dont l'abonnement expire ou est expiré, sont priés de le faire renouveler. — Nous les remercions qu'à défaut d'ordres contraires, afin qu'ils n'éprouvent pas d'interruption dans l'envoi du Journal, nous continuerons de le leur adresser. (Affranchir.)

ŒUVRES COMPLÈTES

DE BUFFON

AVEC LA NOMENCLATURE LINNÉENNE ET LA CLASSIFICATION DE CUVIER

Nouvelle Edition

Revue sur l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, annotée par M. FLOURENS, Membre de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Professeur au Muséum d'histoire naturelle, etc.

Illustrée de 168 Planches, 800 Sujets sur acier, gravés d'après les dessins originaux

DE M. VICTOR ADAM.

Imprimé en caractères neufs, sur papier pâte velin, par la typographie J. CLAYE.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Les ŒUVRES COMPLÈTES DE BUFFON formeront 12 volumes in-8 Jésus, illustrés de 168 gravures sur acier, représentant plus de huit cents sujets colonnes, d'après les dessins de Victor ADAM. Cette publication, qui contient par conséquent trois cents gravures de plus que les éditions les plus complètes, formera environ 400 livraisons à 30 centimes. Toutes les livraisons dépassant ce nombre seront données gratis aux souscripteurs. Les 30 premières sont en vente. — Il paraît une ou deux livraisons par semaine.

ON SOUSCRIT À PARIS.

CHEZ GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS.

AU BUREAU DE NOTRE JOURNAL, ET CHEZ MM. FORTIN ET BRIÈRE, LIBRAIRES, À ÉTAMPES.

À Paris. **CHOCOLAT PERRON** r. Vivienne, 14.

PARTOUT en France à 2 francs et 3 francs le demi-kilo.

La Médaille de prix obtenue à l'Exposition universelle de Londres dit assez que la supériorité de ce Chocolat est incontestable. Un nouveau perfectionnement vient encore d'y être apporté. Essayez, et vous constaterez qu'il n'y a pas d'aliment plus sain, plus doux, d'une digestion plus facile.

EXTRAIT CONCENTRÉ DE VANILLE.

Parfum augmenté, emploi facile, économie de prix. — Flacon, 1 fr. 25, 2 et 3 fr.

Dépôt chez M. DEPLIÈREZ, place de l'Hôtel-de-Ville.

SANTÉ UNIVERSELLE

GUIDE MÉDICAL DES FAMILLES,

PUBLIÉ PAR

LE DOCTEUR JULES MASSÉ,

SECRÉTAIRE DE M. RÉCAMIER, ET
PROFESSEUR D'HISTOIRE DES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES DE PARIS,
AUTEUR DE LA Santé du Peuple, ETC.

Bureaux: Rue de Grenelle-Saint-Germain, 39, à Paris.

PRIX PAR AN: FRANCE, 6 FR. ÉTRANGER, 8 FR. COLONIES, 10 FR.

Bulletin commercial — PRIX COURANT DES GRAINS ET DES BESTIAUX.

MARCHÉ D'ÉTAMPES.		MARCHÉ D'ANGERVILLE.		MARCHÉ DE CHARTRES.		BESTIAUX.											
16 juillet 1853.		20 juillet 1853.		16 juillet 1853.		Marché de Poissy.			Marché de Sceaux.								
PRIX de l'hectolitre.		PRIX de l'hectolitre.		PRIX de l'hectolitre.		14 juillet 1853.			18 juillet 1853.								
MARCHÉ	PRIX	MARCHÉ	PRIX	MARCHÉ	PRIX	BESTIAUX.			BESTIAUX.								
D'ÉTAMPES.	de l'hectolitre.	D'ANGERVILLE.	de l'hectolitre.	DE CHARTRES.	de l'hectolitre.	Amendés.			Amendés.								
16 juillet 1853.	fr. c.	20 juillet 1853	fr. c.	16 juillet 1853.	fr. c.	1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual.			1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual.								
Froment, 1 ^{re} q.	26 58	Froment, 1 ^{re} q.	24 00	Blé élite.	24 50	Bœufs...	1664	1603	1 38	1 28	1 16	Bœufs...	4944	4469	4 22	4 10	4 00
Froment, 2 ^e q.	24 50	Froment, 2 ^e q.	20 67	Blé marchand.	23 50	Vaches...	292	282	1 48	1 06	1 34	Vaches...	909	616	4 16	4 04	3 94
Méteil, 1 ^{re} q.	21 50	Méteil.	19 33	Blé champart.	22 50	Veaux...	1032	927	1 52	1 36	1 20	Veaux...	709	623	4 36	4 20	4 04
Méteil, 2 ^e q.	19 50	Seigle.	12 67	Méteil mitoyen.	21 50	Moutons.	10430	9189	4 46	4 30	4 12	Moutons.	45257	40923	4 42	4 26	4 00
Seigle.	14 50	Orge.	9 34	Méteil.	20 50												
Orge.	10 50	Avoine.	7 67	Seigle.	13 00												
Avoine.	7 77			Orge.	10 50												
				Avoine.	7 80												
Pain bl., les 4 kil.	4 36	Pain bl., les 4 kil.	4 36	Pain bl., les 4 kil.	4 29												
Pain bis, —	4 16	Pain bis, —	4 16	Pain bis, —	4 14												

Le Propriétaire-Gérant, AVG. ALLIEN.

ÉTAMPES. — Imprimerie de AVG. ALLIEN.